

Rapport financier du Président
Assemblée générale ordinaire de régularisation
Association pour l'étude du Centre Vietnam (AECV)
Années civiles 2024 et 2025

Le présent rapport financier est soumis à l'Assemblée générale ordinaire de régularisation de l'Association pour l'étude du Centre Vietnam (AECV). Il porte sur les années civiles 2024 et 2025 et a pour objet de présenter de manière sincère et transparente la situation financière de l'association sur la période considérée.

Au cours de l'année civile 2024, l'AECV ne disposait pas encore d'une trésorerie pleinement constituée. Le fonctionnement de l'association lors de sa première année d'existence a reposé en grande partie sur la prise en charge directe de certaines dépenses par ses dirigeants, à titre personnel et sans remboursement. Ces dépenses ont concerné notamment le transfert d'un fonds d'archives (celui de l'Association des Amis du Vieux Hué – Nouvelle Association des Amis du Vieux Hué, abrégé AAVH-NAAVH), la création du tampon de l'association et diverses démarches administratives nécessaires au lancement de l'AECV.

L'association a par ailleurs enregistré, entre septembre et décembre 2024, neuf (9) adhésions, correspondant à cinq (5) membres actifs et quatre (4) membres bienfaiteurs, pour un montant total de 550 euros de cotisations. Au 31 décembre 2024, le solde du compte bancaire de l'AECV s'élevait à 550 euros.

Au cours de l'année civile 2025, l'AECV a poursuivi son activité en s'appuyant sur le reliquat de l'exercice précédent, ainsi que sur l'enregistrement de nouvelles adhésions et de renouvellements d'adhésions. Ces ressources ont permis de couvrir les charges récurrentes de l'association, notamment le paiement d'une assurance responsabilité civile (MAIF : 74,66 euros). En outre, elles ont permis de prendre en charge une partie des frais de mission (95 euros de billets d'avion) de son Président, Sunny Le Galloudec, à Hué et à Đà Nẵng, en avril 2025 – mission qui a abouti à la signature d'un mémorandum d'entente avec le Centre de conservation des monuments historiques de Hué (voir rapport moral et d'activité).

Sur l'ensemble de la période allant de la création de l'association jusqu'au 31 décembre 2025, l'AECV a reçu dix-neuf (19) demandes d'adhésion ou de renouvellement, toutes acceptées. L'association comptait alors vingt-six (26) membres, dont trois devant renouveler leurs cotisations. Le montant cumulé des cotisations perçues sur la période s'élève à 1 190 euros.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte bancaire de l'AECV s'élevait à 1 020,34 euros. Ce solde reflète une gestion prudente et rigoureuse, reposant sur la limitation des charges et sur l'engagement bénévole des membres du Conseil d'administration.

Les ressources financières de l'AECV ont vocation à couvrir les charges suivantes : hébergement et fonctionnement du site internet à compter de 2026 (jusqu'à présent pris en

charge par le Président sur ses frais personnels) ; assurance (MAIF) ; frais administratifs (envoi de courriers, etc.) ; acquisition ponctuelle de documents et d'ouvrages ; achat ou location de matériel nécessaire à la conservation et à la numérisation des fonds.

À compter de l'année 2026, le Président rappelle à l'Assemblée générale la nécessité pour l'ensemble des membres concernés, hors Président d'honneur et membres d'honneur, de s'acquitter de leur cotisation conformément aux statuts. Il souligne que cette obligation s'applique tout particulièrement aux membres du Conseil d'administration et du Bureau, dans un souci d'exemplarité et de bon fonctionnement de l'association.

Le présent rapport financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Il est précisé qu'à l'issue de la présente Assemblée générale, les montants de cotisation ont été fixés et ratifiés par l'Assemblée générale (résolution n° 7 du PV du 6 février 2026) à 25 € pour les membres actifs et 60 € minimum pour les membres bienfaiteurs (membres d'honneur dispensés).

Fait le 06/02/2026.

Le Président et trésorier de l'AECV, Sunny Le Galloudec



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.